



N° d'épreuve FFM _____ **871**
Moto-Club _____ **MC DE L EMBLAVEZ**
N° d'affiliation _____ **1892**
Date _____ **29/09/2018**
Lieu _____ **ST VINCENT - 43800**
Organisateur technique - **MC EMBLAVEZ**
E-mail _____ **davenduro@cegetel.net**
Téléphone _____ **06-79-83-95-49**

26 JUL 2018

endurokid
FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : Trophée de France Enduro Kid Epreuve hors trophée de France

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Laurent bonjean	Licence : 004381
Président du Jury ou Arbitre*	Ihermet DANIEL	Licence : 015722
Membre du Jury	David Grangé	Licence : 049240
Membre du Jury	hervé sauvayre	Licence : 021932
Commissaire technique responsable	mederick gasner	Licence : 295495
Responsable du chronométrage	ERIC IAMBALLE	Licence : 181566

Article 3 Catégories et Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

Poussins

Age ----- de 7 à 10 ans
Cylindrée ----- 65cc 2T maximum
Spéciales ----- 4 spéciales maximum
Temps de liaison ---- 30 min maximum
Temps de pause² ---- 45 min

Minimes

Age¹ ----- de 12 à 13 ans
Cylindrée ----- 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales ----- 5 spéciales maximum
Temps de liaison ---- 30 min maximum
Temps de pause² ---- 45 min

Espoirs

Age¹ ----- de 13 à 16 ans
Cylindrée ----- 125cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales ----- 6 spéciales maximum
Temps de liaison ---- 60 min maximum
Temps de pause² ---- 30 min

Benjamins

Age¹ ----- de 9 à 11 ans
Cylindrée ----- 85cc 2T maximum
Spéciales ----- 4 spéciales maximum
Temps de liaison ---- 30 min maximum
Temps de pause² ----- 45 min

Cadets

Age¹ ----- de 14 à 15 ans
Cylindrée ----- 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
Spéciales ----- 5 spéciales maximum
Temps de liaison ---- 60 min maximum
Temps de pause² ----- 30 min

Les catégories suivantes peuvent participer dans le cadre des épreuves d'enduro kid :

Elite

Pilotes âgés de 17 ans en 125cc 2T ou 150cc 4T.

Minikids

Sous forme de démonstration éducative uniquement.
Pilotes âgés de 6 à 8 ans.

Féminines

Catégorie réservée aux pilotes Féminines.

¹ Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au 1er janvier 2018
² temps de pause observé entre la fin de la spéciale et le départ pour la liaison suivante

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)**

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **louis Colombier**

Nombre de secouristes **4**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **Emile Roux**

Temps de trajet (en min) **15min**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Adresse **Chadouart**

Nombre de participants : **220**

Caractéristiques :

Le parcours de l'épreuve n'emprunte en aucun cas des voies ouvertes à la circulation publique.

Nombre de tronçon(s) de liaison ----- **1**

Longueur de la boucle ----- **10km environ**

Nombre de spéciale(s) ----- **1**

Longueur de la spéciale ----- **3km**



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : **28/06/2018**



Signature numérique de MCE
DN : cn=MCE, o,
ou,
email=davenduro@cegetel.net, c=FR
Date : 2018.06.28
17:31:09 +02'00'

Visa de la Ligue

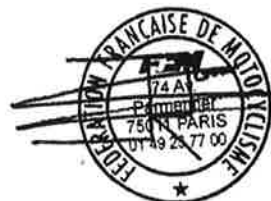
Date : **26 JUL. 2018**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
2 A, 19 Chemin de l'Île Neuve
26000 LA ROCHE DE GLUN
TEL: 04 75 55 22 50

Visa de la FFM

Date : **30/07/2018**

Numéro : **18/0799**





N° d'épreuve FFM — 871
 Moto-Club — MC de l' emblavez
 N° d'affiliation — 1892
 Date — 29/09/2018
 Lieu — St Vincent - 43800
 Organisateur technique - MC de L 'Emblavez
 E-mail — davenduro@cegetel.net
 Téléphone — 06-79-83-95-49

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date 28/09/2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
18h	19h30	Contrôles administratifs Contrôles techniques	toutes	1h30

Date -----

29/09/2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h00	10h00	Contrôles administratifs Contrôles techniques	toutes	2h
10h	10h30	Briefing pilotes		5min
10h30	17h30	Course	toutes	
17h30	18h00	Réunion du Jury		30min
18h30	19h00	Remise des Prix		30min